

AFGSU 1

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 1

09_2025



Intervenant : Robin VIDAL, infirmier en soins critiques,
formateur AFGSU agréé par le CESU 78 conformément à
l'arrêté de 2006, ou autres formateurs habilités présentant
un profil similaire

Public visé :

Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé. Exemple : personnel administratif, agent administratif, agent technique, ASH... Voir liste en annexe.

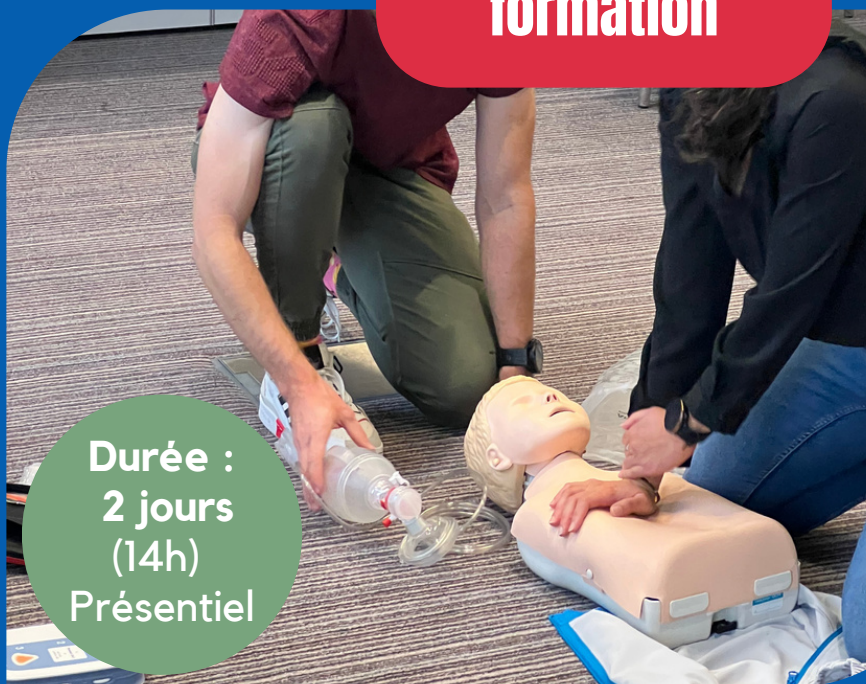
Pré-requis :

Aucun

Objectifs pédagogiques :

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objectif l'acquisition de connaissances nécessaires à :

- Identifier une urgence à caractère médical et alerter efficacement les secours.
- Assurer la prise en charge d'une victime, seul ou en équipe, en utilisant du matériel de premiers secours jusqu'à l'arrivée de l'équipe médicale.
- Participer à la réponse collective lors d'une situation sanitaire exceptionnelle.



Durée :
2 jours
(14h)
Présentiel

**Calendrier des sessions disponibles sur
alexioformation.fr**

Aptitudes et compétences visées :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et les moyens de protection individuels et collectifs adaptés
- Réaliser une alerte et une transmission des observations pertinentes
- Pratiquer les gestes adaptés face à une urgence vitale au regard des signes observés
- Pratiquer les gestes adaptés face à une urgence potentielle au regard des signes de gravité repérés
- Identifier une situation sanitaire exceptionnelle et les différents dispositifs de réponse ainsi que son rôle au regard de sa profession et son lieu d'exercice.
- Appréhender la notion de risque NRBC-E et les premières mesures à prendre
- Déterminer les modalités de la gestion d'un afflux de blessés et les techniques du «Damage control»
- Citer les principes de prise en charge des victimes et de leurs proches.

Alexio Formation Santé

Numéro SIRET : 90950780800014

Numéro de déclaration d'activité auprès du

Préfet de région PACA : 93.83.06883.83

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

contact@alexioformation.fr

AFGSU 1

Programme pédagogique :

Journée 1

- Les dangers dans l'environnement et les dispositifs de protection.
- La prévention dans la vie de tous les jours.
- Les services d'aide médicale - la chaîne de secours. La procédure d'alerte.
- Les signes, conséquences d'une hémorragie, d'une personne inconsciente.
- Ateliers pratiques - Gestes et conduites à tenir face à : une hémorragie externe ; un état d'inconscience ;
- Les signes de gravité des urgences potentielles : Malaise ; Traumatisme osseux et cutané ; Brûlure. Les prises en charges et conduites à tenir des urgences potentielles.
- Ateliers pratiques - Gestes et conduites à tenir face à : un malaise ; un traumatisme osseux et cutané.

Journée 2

- Les signes, conséquences des différentes urgences vitales : obstructions des voies aériennes.
- Ateliers pratiques - Gestes et conduites à tenir face à une obstruction des voies aériennes.
- Les signes, conséquences des d'un arrêt cardio-respiratoire adulte.
- Ateliers pratiques - Gestes et conduites à tenir face à un arrêt cardiaque chez l'adulte. Principe, fonctionnement et emploi du DSA. Réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte.



- Les signes, conséquences des d'un arrêt cardio-respiratoire chez l'enfant et le nourrisson.
- Ateliers pratiques - Arrêt cardio-respiratoire chez l'enfant et le nourrisson.
- Introduction aux principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes.
- La notion de situation sanitaire exceptionnelle. Les dispositifs ORSAN / ORSEC. Les plans de gestion SSE dans les établissements et rôle de chacun.
- Evaluation des pratiques :
 - Scénarios contextualisés : Arrêt cardio-respiratoire (adulte / enfant / nourrisson) ; Hémorragie externe ; Inconscience ; Obstruction des voies aériennes ; Traumatismes osseux ; Malaise...
 - QCM

Modules de formation :

Module 1 – Urgences vitales (6 heures)

- Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter le service d'aide médicale urgente, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté des voies aériennes
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe, éventuellement par la pose d'un garrot

Module 2 – Urgences potentielles (4,5 heures)

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- Transmettre un bilan synthétique, les observations à l'équipe médicale et suivre les conseils donnés

Module 3 – Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles (3,5 heures)

- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles (SSE), les dispositifs ORSAN et ORSEC
- S'intégrer dans les plans de gestion des SSE
- Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés par armes de guerre et aux techniques du Damage Control
- Être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre
- Identifier un danger et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptée lors d'un événement exceptionnel
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes



@ALEXIO_FORMATION



Méthodes pédagogiques :

- Mémo formation AFGSU 1
- Utilisation de techniques pédagogiques actives (mises en situation, essai / erreur, questionnement, analyse avec les participants), Favoriser la découverte, le tâtonnement, confronter les raisonnements.
- Alternance théorique (Présentation PowerPoint en vidéo projection) et ateliers pratiques.
- Vidéos interactives.
- Mannequins adulte et nourrisson, DAE de formation, garrots, maquillage, fausses plaies, faux sang, sac d'intervention...

Modalités d'évaluation :

- Feuille de présence.
- Positionnement et recueil des attentes des participants en début de formation.
- Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, études de cas, mise en situation professionnelle, jeux de rôle, débriefing).
- QCM pré et post formation AFGSU 1
- Évaluation des stagiaires : questionnaire de satisfaction à chaud

Intervenant :

M. Robin VIDAL, infirmier en soins critiques, formateur AFGSU agréé par le CESU 78 conformément à l'arrêté de 2006, ou autres formateurs habilités présentant un profil similaire : professionnels de santé expérimentés, formés à la pédagogie AFGSU, et sélectionnés pour leurs compétences cliniques et pédagogiques.

Accessibilité :

Notre organisme de formation s'engage à rendre cette formation accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Des adaptations pédagogiques et techniques peuvent être mises en place pour répondre aux besoins spécifiques des participants, sous réserve d'une évaluation préalable. Nous invitons les stagiaires concernés à nous informer de leurs besoins lors de l'inscription afin que nous puissions envisager les aménagements nécessaires en collaboration avec notre référent handicap. Pour toute question ou demande spécifique, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact@alexioformation.fr

Annexe : quelle profession pour quel AFGSU

AFGSU1	Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé
	Par exemple: psychologue, ostéopathe, ASH, brancardier, animateur, personnel de direction, personnel administratif, personnel logistique, personnel de sécurité, assistant de recherche clinique...
AFGSU2	Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers
	Médecin et assistant médical
	Chirurgien-dentiste et assistant dentaire
	Sage-femme
	Pharmacien, Préparateur en pharmacie et Préparateur en pharmacie hospitalière
	Physicien médical
	Infirmiers (IDE, IBODE, IADE, PUER, IPA)
	Aide-soignant, Auxiliaires de puériculture
	Ambulancier et auxiliaire ambulancier
	Diététicien
	Manipulateur d'électroradiologie médicale
	Kinésithérapeute, Ergothérapeute et Psychomotricien
	Orthophoniste et Orthoptiste
	Pédicure-podologue
	Audioprothésiste, Opticien-lunetier, Prothésiste et Orthésiste (dont orthoprothésiste, podo-orthésiste, oculariste, épithésiste, orthopédiste-orthésiste)
	Technicien de laboratoire médical et préleveur sanguin
	Assistant de régulation médical
	Accompagnant éducatif et social (AES) = anciennement Aide médicospsychologique (AMP) et Auxiliaire de vie sociale (AVS)

